



<p>Cabinet Damien MEROTTO Avocat au Barreau de THONON-LES-BAINS Immeuble Le Gallien A — 28 avenue de Genève 74160 SAINT JULIEN EN GENEVOIS Tél 04.56.19.02.30 - Fax 04.50.92.73.91 merotto@avocats-associes.eu</p>	<p>SELARL GUMUSCHIAN ROGUET BONZY Avocats au Barreau de GRENOBLE 10, Avenue Alsace Lorraine 38000 GRENOBLE Tél 04.76.03.29.66 - Fax 04.76.03.28.80 roquet@bastille-avocats.fr</p>
---	---

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SUR LA COMMUNE D'ETREMBIERES (74100) – Le Pas de l'Echelle 101-149 Chemin de Veyrier,

APPARTEMENT EN COPROPRIETE (lot n°224) de type T2 AVEC CAVE (lot n°177) et une PLACE DE PARKING (lot n°126)

APPARTEMENT EN COPROPRIETE (lot n°257) de type T3 avec une PLACE DE PARKING (lot n°54)

ADJUDICATION FIXEE LE VENDREDI 8 JUILLET 2022 à 15 HEURES

**à l'audience du Juge de l'Exécution des Saisies Immobilières
du Tribunal Judiciaire de THONON LES BAINS
au Palais de Justice, 10 rue de l'Hôtel Dieu**

**Visite prévue sur place le VENDREDI 24 JUIN 2022 de 14 heures à 15 heures
par le ministère de la SCP MOTTET & DUCLOS
Huissiers de Justice à ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

Cette vente a lieu aux requêtes, poursuites et diligences du :

Syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier LE PARC DU LEMAN situé Le Pas de l'Echelle 149 Chemin de Veyrier 74100 ETREMBIERES, représenté par son administrateur provisoire Maître Robert MEYNET, désigné par Ordonnance du 16 Juin 2020 par le Tribunal Judiciaire de THONON LES BAINS, domicilié en cette qualité 39 avenue du Parmelan 74000 ANNECY.

Pour qui élection de domicile est faite au **Cabinet MEROTTO Avocats**, Avocats associés au Barreau de THONON LES BAINS, demeurant Immeuble le Gallien A, 28 avenue de Genève 74160 ST JULIEN EN GENEVOIS, qui occupera pour lui sur les présentes poursuites de saisie immobilière et leurs suites. et la **SELARL GUMUSCHIAN ROGUET BONZY – BASTILLE AVOCATS**, avocats associés au Barreau de GRENOBLE, dont le siège social est 10 avenue alsace lorraine 38000 GRENOBLE, pour avocat plaidant.

DESIGNATION

Sur la Commune d'ETREMBIERES (74), Le Pas l'Echelle, 149 Chemin de Veyrier, dans un ensemble immobilier dénommé LE PARC DU LEMAN, cadastré section B 2499 à B 2500 – B 2938 – B 2958 - B 2961 – B 2963 – B 2971 – B 2976 – B 2983 – B 2986 et plus précisément les biens ci-après :

- Un appartement en copropriété (lot n°224) de type t2 d'une superficie de 47,24 m2 avec cave (lot n°177) et une place de parking (lot n°126)
- Un appartement en copropriété (lot n°257) de type t3 d'une superficie de 44,03 m2 avec une place de parking (lot n°54)

CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Le cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELARL GUMUSCHIAN ROGUET BONZY – BASTILLE AVOCATS, Avocat, et déposé au Greffe du Juge de l'Exécution des saisies Immobilières près le Tribunal Judiciaire de THONON LES BAINS le 24 Novembre 2021.

Ledit Cahier des Conditions de Vente peut être consulté au Greffe ou auprès du Cabinet MEROTTO Avocats, demeurant Immeuble le Gallien A, 28 avenue de Genève 74160 ST JULIEN EN GENEVOIS et du Cabinet GUMUSCHIAN ROGUET BONZY – BASTILLE AVOCATS, avocats associés au Barreau de GRENOBLE, dont le siège social est 10 avenue alsace lorraine 38000 GRENOBLE, avocat du poursuivant.

FRAIS - ENCHERES

Les frais préalables seront payables, comme les frais postérieurs par l'adjudicataire EN SUS du prix.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'un avocat inscrit au Barreau de THONON LES BAINS qui ne pourra être porteur que d'un seul mandat. Les enchères sont pures et simples et chaque enchère doit couvrir l'enchère qui la précède. L'adjudication aura lieu en un seul lot.

MISE A PRIX : 40.000 €

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 4.000 €

Par chèque de banque émis à l'ordre du compte séquestre, ou remise d'une caution bancaire irrévocable.

Pour extrait : David ROGUET, Avocat

www.bastille-avocats.fr

Pour tous renseignements s'adresser à la SELARL GUMUSCHIAN ROGUET BONZY – BASTILLE AVOCATS, Avocats susnommés Tél 04.76.03.29.66 – www.bastille-avocats.fr, et du Cabinet MEROTTO – Tél: 04.56.19.02.30 et pour prendre communication du cahier des conditions de vente au Greffe du Tribunal Judiciaire de THONON LES BAINS.